AIRE GÉOGRAPHIQUE. — L'aire géographique est très étendue et comprend toute la région Nord de la France. La race flamande domine dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, se rencontre très abondamment dans l'Aisne et l'Oise, couramment dans la région parisienne.

Son effectif dépasse largement le demi-million.

APTITUDES. — Ses aptitudes laitières et beurrières sont remarquables. Les bonnes vaches flamandes donnent facilement 4.000 litres de lait par an, avec une richesse en matière grasse permettant d'obtenir le kilo de beurre avec moins de 25 litres de lait.

On trouve par centaines les sujets de qualité fournissant actuellement plus de 6.000 litres de lait et plus de 250 kgs. de beurre.

Ce résultat ne saurait étonner ceux qui ont suivi les concours laitiers-beurriers de Paris, où la vache flamande a presque monopolisé les championnats. D'ailleurs, c'est dans la race flamande que le contrôle laitier est le plus développé proportionnellement à son importance : plus de 4.000 vaches y sont soumises sur les 16.000 contrôlées en France.

Enfin, la vache flamande a une aptitude très suffisante à l'engraissement pour qu'après 4, 5 et même 6 lactations, on puisse en tirer un bon parti en boucherie.

LIVRE GÉNÉALOGIQUE. — Créé en 1886 par le Comice agricole de Bergues, le Herd-book flamand a été réorganisé après la guerre, en 1920.

Son siège est à Lille, 15, rue des Vieux Murs.

Il a inscrit actuellement plus de 15.000 animaux, dont 12.500 femelles et 2.600 mâles.

Un concours spécial de la race toujours très suivi, a lieu chaque année. Il circule dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise.

RACE FROMENT

par P. SEVEGRAND

Directeur des Services agricoles des Côtes-du-Nord.

AIRE GÉOGRAPHIQUE

La race bovine froment occupait autrefois toute la partie nord de la presqu'île bretonne, alors que la race pie noire occupait le sud. Mais diverses races ont été graduellement introduites, dans le but de grandir le bétail bovin. Elles ont refoulé la race froment, dont l'aire géographique est beaucoup moins étendue que dans le passé. A l'heure actuelle, cette race se trouve surtout à l'état pur, dans la **partie nord du département des Côtes-du-Nord,** principalement dans les cantons côtiers compris entre Saint-Brieuc et Paimpol. Mais ces croisements se rencontrent partout dans le département. On peut considérer que 22.000 à 25.000 animaux sont purs. Mais les croisements où domine le sang froment sont au nombre de 50.000 environ.

CARACTÈRES

La *race froment* présente dans ses meilleurs types, les caractères généraux ci-dessous indiqués :

Aptitude à la production d'un lait abondant et riche en matière grasse ; robe allant du froment clair au froment foncé, avec ou sans taches blanches ; peau fine, souple et onctueuse ; poil fourni et fin ; muqueuses rosées et exemptes de taches noires ; tête longue, fine, yeux à fleur de tête ; cornes fines, longues, en lyre ou en croissant ; face présentant une légère dépression entre les orbites, chanfrein droit ; encolure légère avec peu ou pas de fanon ; poitrine bien développée, côtes assez relevées ; dos droit, rein assez long et mince ; hanches saillantes, croupe légèrement tombante avec une attache de queue assez haute, membres fins et courts ; caractères laitiers et beurriers de premier ordre, taille et poids moyens ; bétail harmonieux et fin.

Les caractères défavorables sont les suivants :

Conformation trop accentuée vers la production de la viande ; taches blanches trop étendues ; taches noires sur les muqueuses ; aptitudes laitières et beurrières insuffisantes.

Les mensurations les plus courantes donnent les résultats suivants :

Parties du corps	Taureau	Vache
Longueur du chignon au garrot .	0,70	0,65
— du garrot à la ligne des hanches	0,90	0,85
— de la hanche à la pointe de la fesse	0,45	0,42
— totale	2, »	1,90
Périmètre thoracique	2, »	1,85
Hauteur au garrot	1,50	1,45
Vide sous-sternal	0,60	0,50
Distance entre la pointe des deux hanches.....	0,50	0,42
— entre la pointe des deux fesses	0,30	0,27

APTITUDES

Précocité. — Les animaux froment ont une croissance assez lente jusque vers l'âge de vingt à vingt-quatre mois. Après cette date, la croissance est plus active.

Production de la viande. — La race froment est une race moyenne. Les taureaux engraissés à l'âge adulte pèsent 500 à 700 kilos et les vaches grasses de 450 à 500 kilos. Le rendement moyen en viande nette est environ de 50 à 55 % pour les mâles et de 42 à 46 % pour les femelles. Les morceaux de la première catégorie ne sont pas ordinairement en grande proportion, parce que l'arrière-train est faible. La viande est de qualité moyenne. Le suif est assez développé. La race froment n'est pas véritablement une race à viande.

Aptitude laitière et beurrière. — Le rendement moyen courant est de 2.100 à 2.300 litres par lactation. Les meilleures vaches fournissent de 2.500 à 2.700 litres de lait. Chez les plus mauvaises, la sécrétion descend au-dessous de 1.800 litres de lait. Le veau consomme 350 à 500 litres de lait.

La sécrétion du lait est prolongée. Elle va parfois jusqu'au vêlage suivant, et oblige à cesser la traite de certaines vaches.

Le beurre. — La richesse du lait en matière grasse est élevée. La moyenne est de 40 à 42 grammes par litre, mais le maximum de 50 grammes se rencontre aussi.

On fait le kilo de beurre avec une vingtaine de litres de lait. Le rendement moyen en beurre est de 85 à 90 kilos par période de lactation.

Le beurre a une belle couleur jaune et une saveur agréable. Il est à juste titre apprécié. La race bovine froment est principalement une race laitière et beurrière. Elle est très recommandable à ce point de vue. Tous les efforts des éleveurs et de leurs groupements doivent donc tendre vers l'amélioration de l'aptitude laitière et beurrière.

ENTREPRISES ZOOTECHNIQUES

La production du beurre, basée sur un bon troupeau de vaches laitières, est la principale spéculation. Mais l'élevage des jeunes animaux, des génisses amouillantes surtout, est également pratiqué sur une certaine échelle.

Dans la situation économique du moment, un troupeau ayant de bonnes aptitudes laitières et beurrières, complété par une bonne porcherie, constitue une entreprise zootechnique avantageuse. Il est bien probable que la même formule d'action restera l'une des plus intéressantes dans l'avenir.

COMMERCE DU BÉTAIL

Depuis une dizaine d'années, l'achat des animaux dans les fermes, soit par les commerçants, soit par les courtiers, s'est beaucoup développé. Les foires et marchés sont très nombreux, mais ils sont moins approvisionnées qu'autrefois. Les animaux sont expédiés vers les régions qui ont besoin de renouveler leurs vaches laitières. Le plus grand courant d'exportation se fait vers le Midi. On peut estimer que 5.000 à 6.000 bêtes, représentant une valeur de 6 à 7 millions de francs, sont ainsi vendues chaque année. Il y a là un débouché très fidèle et qui assure un mouvement commercial assez important.

EXPLOITATION DES ANIMAUX

Les troupeaux sont peu importants parce que les fermes sont de faible étendue. Les plus nombreux ne dépassent pas 10 têtes de bétail et on en voit rarement plus de 20. Pendant la belle saison, le régime dominant est la pâture dans les prairies temporaires, dans les prés après le fauchage ou dans les prairies artificielles. On distribue à l'étable un complément qui provient soit des prairies artificielles, soit des fourrages verts annuels, soit des champs de choux. L'hiver n'étant jamais très rigoureux, les animaux peuvent encore sortir et prendre dehors, chaque jour, un peu de nourriture verte. Mais, en réalité, l'alimentation consiste surtout, pendant cette saison, dans des distributions de paille, de foin, de racines et parfois de feuilles de choux. Dans certaines fermes, on distribue des aliments concentrés, tout au moins aux vaches en lactation et aux jeunes. L'élevage des jeunes animaux a fait beaucoup de progrès. L'allaitement est plus prolongé et le sevrage est effectué plus lentement.

L'hygiène est aussi en progression marquée. Beaucoup d'étables sont bien aérées, bien éclairées et impermeabilisées. L'enlèvement des fumiers se fait assez souvent. Le pansage est pratiqué avec soin.

Il y a lieu de constater que les éleveurs veillent de plus en plus aux qualités des reproducteurs mâles et femelles. Ce choix doit être surtout basé sur les aptitudes laitières et beurrières, de manière à constituer des familles fournissant beaucoup de lait et de beurre. La traite se fait habituellement deux fois par jour, parfois trois fois après la mise bas.

AMÉLIORATIONS

Les résultats obtenus sont l'œuvre des éleveurs eux-mêmes et des groupements agricoles locaux : herd-book, syndicat des éleveurs de la race bovine froment, comices agricoles, société départementale d'agriculture.

Ce sont les mêmes efforts, à la fois individuels et collectifs, poursuivis dans l'avenir, qui pourront accentuer les progrès déjà acquis, surtout dans l'ordre de la production laitière et beurrière, qui est l'aptitude dominante de la race froment.

RACE GARONNAISE

par G. VIALAS

Professeur d'Agriculture, adjoint à la Direction des Services Agricoles.

A. GUY

Directeur des Services Agricoles du Lot-et-Garonne

La race bovine garonnaise est composée d'animaux bien caractérisés formant une population homogène.

ORIGINE

La race garonnaise est née sur le sol qui la porte, elle n'est pas une race de croisement et l'amélioration des animaux s'est toujours poursuivie par sélection, même à l'époque où améliorer était en France synonyme de croiser avec le Durham.

Longtemps on a distingué deux types, le garonnais du coteau et de plaine ; c'est en 1908 que le type du coteau a été officiellement supprimé des concours, mais à cette époque son signalement correspondait au croisement limousin garonnais, connu actuellement sous le nom de race du Quercy. Au milieu du siècle dernier, le garonnais du coteau était au contraire considéré comme le type pur, le plus amélioré, et les éleveur de la plaine recherchaient leurs reproducteurs mâles dans les coteaux si bien que, depuis 1870, le bétail type de plaine a reçu tellement l'infusion du type « coteau » qu'il n'existe plus. La coutume seule maintint ces deux appellations jusqu'à la date que nous avons indiquée.

HABITAT

La race garonnaise, connue autrefois sous divers noms — *agenais, marmandais,* etc... — suivant son habitat, a définitivement pris, en 1852, son nom actuel, qui lui vient de ce qu'elle peuple toute la vallée de Montauban à Bordeaux, occupée principalement par la Garonne. Elle s'étend aux régions avoisinantes. Elle peuple le **Lot-et-Garonne** à l'exception des cantons landais de Sos et Houeillès, **l'arrondissement de La Réole en Gironde,** une partie du **Tarn-et-Garonne,** le sud de la **Dordogne** (arrondissement de Bergerac), le nord du **Gers** (arrondissement de Lectoure) ; on la trouve également par places dans le **Tarn** (arrondissement de Castres).

CARACTÈRES

Voici le standard officiel de la race :

Race de grande taille, curviligne, lourde, de couleur froment ordinaire sans taches. Tête de longueur moyenne, un peu étroite ; chignon arrondi et touffu. Front large, face légèrement plus longue que le front. Profil droit, racine du nez effacée, lèvres débordantes, mufle épais. Cornes insérées dans la ligne du chignon, elliptiques de développement d'abord dans un plan horizontal et latéral, se retournant ensuite en bas en forme de faucille renversée, la pointe en avant ou en arrière, teinte jaune à extrémité plus foncée, jamais noire. Encolure forte et courte, fanon peu développé. Tronc ample et cylindrique ; poitrine haute, large, profonde, à sternum descendu ; dos droit et large, rein long, épais, large. Abdomen moyen, croupe large et longue ; queue noyée dans la ligne du dos. Cuisse musclée, fendue, ample descendue, peu épaisse.. Membres forts, avant-bras large, jarrets bien placés et larges, onglons réguliers, bien écartés, corne jaune, aplombs droits. Peau souple, poils courts droits et luisants, jamais frisés, froment ordinaire, sans marques blanches, noires ou rouge foncé et sans pigmentation autre que la pommelure qui paraît après l'âge de deux ans, plus claire aux parties inférieures des membres, aux parties déclives de l'abdomen et au plat des cuisses. Muqueuses roses, sans pigmentation noire ou brune aux orifices naturels. Allure moyenne. Aptitudes : travail et boucherie. Engraissement facile. Précocité moyenne. Taille minima 1 m. 33 ; moyenne 1 m. 37.

Caractères de disqualification. — Cornes rondes ou relevées, pointes des cornes noires ;

Poils longs et frisés, présence de marques blanches, disposition du public. par un étalonnier subventionné. Ces animaux sont achetés et choisis par la commission du Herd-Book.

Actuellement, chaque année courant mai, la commission fait un concours itinérant, qui est en même temps une tournée de marquage. Elle voit à cette occasion 1.000 à 1.500 animaux. Les meilleurs sujets sont admis au concours du deuxième degré qui se tient régulièrement à Agen courant septembre.

ANNUAIRE

DE

L'ÉLEVAGE FRANÇAIS

ET DES

PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

1984 - 1985

LES ÉDITIONS DOCUMENTAIRES AGRICOLES
30, Rue de Poteau, 30
PARIS